

**43. Question de Monsieur Emin ÖZKARA, conseiller communal, du 12 octobre 2020 -- Vraag van de heer Emin ÖZKARA, gemeenteraadslid, van 12 oktober 2020.**

Les nouvelles mesures concrètes de soutien aux secteurs de l'événementiel, du tourisme, de l'HoReCa, des PME, des commerçants et des petits indépendants

Ce 12 octobre 2020, nous sommes toujours en mesure de crise en ce qui concerne la situation des secteurs de l'événementiel, du Tourisme, de l'HoReCa, des PME, des commerçants, des petits indépendants, etcetera... Des mesures régionales ont été prises pour soutenir ces secteurs, néanmoins les conséquences de la crise du Covid-19 continuent à impacter fortement les rentrées financières desdits secteurs. **Ce qui ne permet plus d'assurer le paiement des charges, des frais fixes et des taxes.** Il est clair aujourd'hui que les primes, mesures et autres plans de relance, bien qu'étant des aides appréciables en ces temps difficiles, ne suffisent clairement pas à assurer la survie de nombreux petits entrepreneurs qui, pour rappel, constituent le coeur de notre économie de quartiers.

Avec cette crise du Covid-19 qui s'éternise, ce sont des pans entiers de notre économie de quartiers qui sont menacés de disparaître, engloutis par cette crise du Covid-19 dans laquelle nous sommes depuis mars 2020.

Les nouvelles mesures prises le 7 octobre 2020 par la cellule de crise provinciale bruxelloise, bien que bénéfiques pour notre Santé, fragilisent encore plus notre économie de quartiers. Bars, cafés, buvettes des clubs sportifs, salles de fête,... doivent fermer leurs portes 30 jours ! Ces fermetures forcées vont indéniablement, à nouveau, impacter financièrement de manière directe et indirecte de nombreuses professions et commerces en tous genres.

D'après nos premières informations, la Région bruxelloise va octroyer une aide spécifique de 3000 euros pour compenser le manque à gagner des cafés et des bars obligés de fermer leurs portes (1). Certaines communes, comme par exemple la ville de Bruxelles et Saint-Josse vont aussi octroyer une aide spécifique aux bars/cafés. Par exemple, la ville de Bruxelles va octroyer une aide spécifique de 2000 euros par bar/café fermé (2). Pour rappel, sur le territoire de notre si belle et diversifiée commune de Schaerbeek, nous comptons plus de 200 cafés/bars qui ont dû, à nouveau, fermer leurs portes. **Derrière ces plus de 200 établissements, ce sont plusieurs centaines de personnes en souffrance et détresse qui risquent de perdre leur établissement et/ou leur emploi.**

Suite à ces nouvelles mesures, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. Une concertation entre le fédéral, la Région bruxelloise et les communes bruxelloises est-elle à l'ordre du jour afin de :
  - a. discuter des possibilités d'exemption de certaines taxes communales ?
  - b. dégager des aides financières spécifiques afin d'aider les secteurs et entrepreneurs les plus touchés par ces nouvelles fermetures forcées ?
2. De nouvelles mesures communales sont-elles à l'étude afin :
  - a. d'aider financièrement et concrètement les bars/cafés, les débits de boissons, les salons de thé, les buvettes, tout autre lieu proposant la consommation sur place de boissons alcoolisées ou non alcoolisées et les autres secteurs confrontés, une nouvelle fois, à la fermeture de leurs portes ?
  - b. de supprimer certaines taxes communales pour alléger les charges financières et permettre ainsi aux entrepreneurs de conserver un maximum de liquidité pour faire face aux frais les plus urgents et/ou prioritaires ?
  - c. de, à l'instar d'autres communes bruxelloises, dégager un budget extraordinaire pour venir en aide financièrement aux établissements HoReCa qui ont été forcés de fermer leurs portes ?
3. Une concertation et/ou une communication est-elle prévue afin d'informer les gérants des bars/cafés, des débits de boissons, des salons de thé, des buvettes, de tout autre lieu proposant la consommation sur place de boissons alcoolisées ou non alcoolisées sur les possibilités offertes par la commune de Schaerbeek en matière d'aides spécifiques et de soutiens financiers ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Réponse :

Merci pour cette question. Inutile de vous dire que je suis particulièrement sensible à la situation sanitaire et à ses conséquences sur les indépendants, tant du secteur Horeca que d'autres moins médiatisés.

Cette décision du Gouvernement fédéral est lourde de conséquences mais au vu de l'évolution de la situation dans les hôpitaux, je pense à l'inverse de vous qu'elle peut être compréhensible. Les HORECA qui ont dû être fermés suite au dernier comité de concertation recevront désormais des montants doublés: ils passeront à 2.583,38 euros (isolé) et 3.228,20 euros (avec charge de famille). À condition qu'ils ferment complètement. S'ils ne ferment que partiellement, ils pourront toujours réclamer l'ancien montant (la moitié donc).

Droit passerelle de soutien à la reprise. Depuis juin dernier, les indépendants qui reprennent leur activité après avoir dû l'interrompre peuvent demander un droit passerelle de soutien à la reprise. Ce sont les mêmes montants que pour le droit passerelle. Cette mesure qui devait se terminer au 31 octobre sera prolongée jusqu'au 31 décembre.

A Bruxelles, une prime de 3.000 euros est accordée par le gouvernement bruxellois pour les bars et cafés fermés depuis le 8 octobre.

La Région prévoit aussi d'autres mesures pour soulager les indépendants: suspension de la taxe urbaine, garanties publiques sur des prêts bancaires, prêts Proxi, prêts à taux réduit pour l'horeca, etc.

Notons que depuis le début de la crise, le secteur Horeca a pu bénéficier du droit passerelle (ou droit passerelle de soutien à la reprise), d'une 1<sup>ère</sup> prime régionale de 4 000€, de la suppression d'une série de taxes communales, du pack « badges HORECA 1030 », d'extensions de terrasse, des chèques shoplocal, ... En sachant que nombreux sont ceux qui ont très bien fonctionnés depuis la fin du confinement et que certains mettent en place des services de take-away (ce dont je me réjouis !).

Je pense donc que c'est un secteur qui est tout sauf abandonné des pouvoirs publics et je m'en félicite car il contribue à la cohésion sociale et à la dynamisation des quartiers.

Concernant la prime donnée par la Ville de Bruxelles (dont je rappelle que le budget avoisine le milliard d'euros), les ressources financières de notre commune ne nous permettent absolument pas de rentrer dans une telle approche. Nous travaillons donc à d'autres dynamiques de soutien comme les chèques commerces (l'action s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 18 octobre). Ils ne seront pas prolongés vu la fermeture forcée de nombreux établissements mais travaillons à la mise en place d'autres actions pour décembre.